

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 SEPTEMBRE 2016

PRESENTS : ABRANOWITCH Stéphane – BONEMAISON Frédéric - BOUTET Samantha – BUCHET Christel – CHERPRENET Samuel - DA SILVA PINTO Thierry - DUMAS Stéphanie - DUMONT Serge – FARDINI Malika - GALLEAZZI Jane - GODET Véronique - LAURENT Serge - PENAUD Jean-Pierre - PIAT Jacques – PICARELLI Valérie - PORTIER Philippe - SIMON Delphine - TABOURET Valérie - VÉNUAT Jocelyne.

PROCURATIONS : BARBOSA Joannie – CHABROL Jean Elie – COUSIN Loïc – MARCHAND Pauline.

Secrétaire de séance : VENUAT Jocelyne.

Installation d'un conseiller municipal suite à démission :

Suite à la démission de Monsieur LAPARRA Ludovic, Monsieur BONEMAISON Frédéric candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, a été installé conseiller municipal et le remplace dans les commissions « Finances – Urbanisme - Fêtes et cérémonies » et délégations auprès du Syndicat Départemental d'Energie et de la commission d'appel d'offres.

Décisions modificatives budgétaires :

Des décisions modificatives budgétaires concernant le budget principal et le budget d'assainissement ont été votées à l'unanimité.

Emprunt :

Parmi les propositions reçues pour un prêt global de 330 000 € destinés à financer les investissements de la commune (250 000 €) et du service assainissement (80 000 €), c'est l'offre du Crédit Agricole qui a été retenue. Le remboursement s'effectuera sur 15 ans au taux fixe de 0,98 %.

Dotation d'équipement des territoires ruraux :

Une subvention de 45 % au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux est demandée pour les travaux de remplacement des menuiseries de la mairie s'élevant à 168 810 € étude énergétique comprise.

Demande de subvention au centre national pour le développement du sport :

Une demande de subvention est transmise à la DDCSPP afin d'aider au financement de l'action « J'apprends à nager » mise en place au sein de l'accueil périscolaire.

Subventions aux associations locales :

Serge DUMONT a fait part des propositions de subventions annuelles aux associations locales et organismes divers arrêtées par la commission « Fêtes et cérémonies » qui ont été approuvées à l'unanimité des votants (Mme SIMON ne prenant pas part au vote).

Contrats de maintenance logiciels informatiques :

Un contrat est signé pour une durée de 3 ans pour la maintenance du logiciel ATAL récemment installé aux services techniques moyennant la somme annuelle de 375 € HT.

Le contrat de maintenance du logiciel MICROBIB installé à la bibliothèque est renouvelé pour une année au tarif de 239 € HT.

Bail de la maison d'assistantes maternelles :

Les travaux de rénovation du local situé au « 7 place de la Toque » étant terminés et cette nouvelle structure pouvant maintenant être mise en service, le maire est autorisé à signer un bail avec l'association «Les Petits Toqués » à la date du 1^{er} octobre 2016.

Demande d'achat d'une parcelle de terrain :

Le conseil municipal, à la majorité (une abstention) a répondu favorablement à la demande de Monsieur COULANJON pour l'acquisition d'une parcelle de terrain de 440 m² aux Barchauds limitrophe à sa propriété et propose à l'acquéreur la somme de 6 000 €.

Affaires générales :

Le maire présente l'esquisse du projet d'aménagement du nouveau quartier et précise qu'une réunion publique à la salle des fêtes concernant l'aménagement du bourg est programmée le 11 octobre pour l'information des Huriélois.

Il rappelle également à l'assemblée les manifestations suivantes :

- Inauguration de l'accueil périscolaire le 28 septembre à 10 h 30
- Manifestation contre l'ouverture de la carrière d'Archignat le 30 septembre
- Occupation de la trésorerie d'Huriel le 3 octobre
- Repas des Anciens à la salle des fêtes le 27 novembre

La séance s'est terminée par les questions diverses de l'assemblée.